

N° 2024-164

OBJET :

DDVA – Création d'un emploi permanent de responsable sur le grade de technicien principal de 2ème classe

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 octobre 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et CETTOUR-CAVE Lætitia.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....27
pour :.....27
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Patrick BÉARD à Jean-François BERGER,
- par Fabien TROMBERT à Jean-Claude MORAND,
- par Jean-François MUFFAT à Josette VERNET.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente propose aux membres du conseil communautaire de créer, à compter du 1^{er} novembre 2024 et en vue d'un avancement de grade, un emploi permanent de responsable du DDVA sur le grade de technicien principal de 2ème classe, à temps complet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **décide** de créer, à compter du 1^{er} novembre 2024, un emploi permanent de responsable du DDVA sur le grade de technicien principal de 2ème classe, à temps complet,
- **charge** Madame la Présidente de prendre l'arrêté nécessaire à la nomination de l'agent concerné par voie d'avancement de grade.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

